

CHAPITRE 4

CROISSANCE INDUSTRIELLE ET REDEPLOIEMENT SPATIAL EN THAÏLANDE¹

Doryane Kermel-Torrès et Philippe Schar

La croissance rapide de l'industrialisation thaïlandaise depuis la fin des années cinquante se situe dans le cadre d'un partenariat original entre les secteurs public et privé qui se décline en termes de définition des objectifs de développement et d'inflexion des politiques publiques. Les performances remarquables de l'économie nationale au cours des dernières décennies se sont accompagnées d'un accroissement des déséquilibres sociaux et spatiaux que les politiques d'appui à la déconcentration industrielle et à l'industrialisation régionale tentent aujourd'hui de corriger.

Le cas thaïlandais, souvent érigé en modèle, nous conduit à nous interroger sur l'évolution des relations public/privé dans l'élaboration des politiques industrielles. Leur conception du territoire sera examinée à la lumière des outils utilisés pour corriger les déséquilibres interrégionaux et de leurs contraintes. Pour comprendre l'impact des mesures publiques d'incitation à la localisation industrielle, nous les situerons dans la perspective d'éléments d'autre nature qui influencent la décision des entrepreneurs industriels.

¹ Article initialement publié dans la revue *Autrepart* : Kermel-Torrès D. et Schar Ph., « Croissance industrielle et redéploiement spatial en Thaïlande », revue *Autrepart*, Editions ORSTOM/Editions de l'Aube, vol.3, 1997, pp. 45-54.

Les relations public/privé et l'orientation des politiques industrielles

Le principe du développement thaïlandais repose sur la confiance de l'État en la capacité du secteur privé à générer une croissance soutenue dans le cadre d'une approche libérale de l'économie, l'industrialisation étant perçue par les politiques et les technocrates comme un des éléments entrant dans la formulation de cette stratégie globale de croissance. L'État n'a jamais été isolé des influences extérieures lors de la formulation des orientations des politiques de développement. De fait, il apparaît très perméable aux pressions de groupes d'intérêts variés. Les grandes orientations formulées lors de chaque plan traduisent le rôle relatif des secteurs public et privé dans le processus de développement national, les contraintes et opportunités du contexte régional et mondial, et le poids des institutions internationales.

Si les politiques industrielles et les formes de l'appui apporté par l'État au secteur privé ont été variables au cours des dernières décennies, elles restent régies par quelques principes édifiés au début des années soixante : une invitation aux investissements privés nationaux et étrangers, une action qui n'entrave pas la croissance ou les intérêts du secteur privé et qui limite les conflits. La continuité de ces principes est renforcée par des politiques macroéconomiques qui ont toujours été prudentes et pragmatiques grâce à la large indépendance dont jouit la Banque de Thaïlande vis-à-vis du pouvoir.

L'État bureaucratique

La prise du pouvoir par le général Sarit en 1958 marque le début d'une politique active d'appui au secteur privé faisant suite à près de trois décennies de capitalisme d'État². Les difficultés économiques de la fin des années cinquante, la condamnation par la Banque mondiale de la ligne précédemment suivie (rapport de 1959) et le mécontentement des milieux d'affaires vis-à-vis d'investissements industriels publics perçus comme un frein à leur propre capacité d'expansion conduisent le nouveau régime à réorienter sa politique industrielle. Entre 1959 et 1963, l'Etat se donne un nouveau cadre administratif et légal dont l'objectif est de promouvoir le développement du capitalisme local et d'attirer les capitaux étrangers dans le cadre d'une stratégie d'industrialisation basée sur la substitution des

²Après la chute de la monarchie absolue en 1932, l'État devint le premier investisseur industriel du pays. Il contrôlait directement plus de 150 entreprises en 1957 (Ingram, 1971).

importations : création du *Board of Investment* (BoI), du *National Economic Development Board* (NEDB), du Bureau de la Planification, etc.

Ces orientations suivent les recommandations de la Banque mondiale et sont clairement affichées lors des deux premiers plans (1961-1972). L'investissement public dans les infrastructures nécessaires pour stimuler la croissance économique et l'investissement privé (énergie, transports, communications) est financé par une taxe sur la production de riz, l'augmentation des taxes sur les exportations et l'aide américaine. L'*Investment Pronzotioia Act* de 1954 est revu afin de promouvoir l'industrialisation par le biais de concessions fiscales et douanières. Le BoI, chargé de faire appliquer ces mesures, devient le principal outil de la politique industrielle. Cette stratégie s'accompagne d'un ensemble de mesures macroéconomiques visant à créer un environnement stable. L'État s'engage à ne pas entrer en compétition avec le secteur privé et exclut toute possibilité de nationalisation. La « paix sociale » est établie par élimination de l'opposition politique et syndicale. La croissance annuelle moyenne du produit national brut est supérieure à 8 % entre 1960 et 1970, celle du secteur manufacturier est de l'ordre de 10 %. L'industrialisation de substitution des importations profite largement du rôle de la Thaïlande dans la ligne de front anticommuniste du fait de l'augmentation sensible de la consommation intérieure liée à la présence de l'armée américaine.

Les deux premiers plans de développement sont le résultat des technocrates du NEDB assistés dans leur tâche par des experts occidentaux. La définition des principaux objectifs et les mesures adoptées reflètent la pensée économique de l'époque, notamment celle prévalant à la Banque mondiale. Si les milieux d'affaires n'interviennent pas directement dans les prises de décision, leur rôle n'est pas négligeable par le jeu des relations personnelles privilégiées qu'ils entretiennent avec le pouvoir. L'association entre bureaucrates, militaires et capitalistes remonte à la chute de la monarchie absolue³. Durant la période nationaliste (1932-1957), l'alliance entre grands capitalistes chinois et hauts fonctionnaires thaïs est remarquable. Leurs convergences d'intérêts se traduisent par une accumulation rapide du capital, notamment bancaire, qui s'avérera cruciale pour le développement de l'industrie dans les années soixante (Hewinson, 1988). La relation symbiotique entre militaires au pouvoir ou soutenant les régimes civils, bureaucrates et élite capitaliste, se poursuit jusqu'au milieu

³Avec le retrait américain du Vietnam, le budget de la défense dépend seulement du budget national. Les militaires soutiennent fermement l'industrialisation de substitution des importations qui leur permet de profiter d'une monnaie surévaluée pour leurs approvisionnements à l'étranger.

des années soixante-dix⁴. Les milieux d'affaires n'exercent pas un rôle dominant dans l'orientation des politiques mais sont à même de défendre ou faire promouvoir leurs intérêts auprès des militaires et bureaucrates, d'autant plus qu'il existe un recouvrement social très fort entre ces élites.

Les premières mesures fiscales et bancaires en faveur d'une industrialisation orientée vers l'exportation sont introduites lors du troisième plan (1972-1977). Ces changements ne remettent pas en cause l'industrialisation de substitution des importations ; les privilèges précédemment instaurés sont reconduits dans la mesure où ils n'entrent pas en conflit avec les nouvelles orientations. Cette tendance se retrouve lors du quatrième plan (1977-1981) qui incorpore pour la première fois la notion de développement social : le NEDB (National Economic Development Board) est renommé National Economic and Social Development Board : NESDB. La promotion de l'industrialisation orientée vers l'exportation se poursuit, bien qu'un certain nombre de barrières tarifaires soient relevées pour protéger les industries lourdes dont les productions intermédiaires sont destinées au marché intérieur.

Le rôle grandissant du secteur privé

Le débat autour des orientations de la politique industrielle a animé toute la période des années soixante-dix. L'industrialisation orientée vers l'exportation, largement encouragée par la Banque mondiale, trouve un écho favorable auprès de quelques économistes ou technocrates du NESDB et du BoI, comme l'attestent les tentatives faites lors des troisième et quatrième plans. Le ministère des Finances y est fermement opposé au vu des réformes fiscales et tarifaires nécessaires qui mettraient en péril les revenus de l'Etat. Il reçoit le soutien d'une partie de la classe capitaliste et des militaires. Cette période est aussi marquée par une situation politique et économique instable. Les turbulences de l'économie mondiale après le premier choc pétrolier sont aggravées par la saturation progressive du marché intérieur liée au désengagement américain. La croissance des exportations de matières premières est compromise par la fermeture progressive de la frontière agricole et la baisse des prix sur les marchés mondiaux. Ces aspects négatifs de l'économie sont renforcés par une instabilité sociale (coup d'État militaire sanglant de 1976, guérillas dans les zones frontalières). Les réponses apportées dans un premier temps par l'Etat apparaissent très vite comme des solutions à court terme. Les divergences au sein de la classe bureaucratique

⁴Sur l'évolution du conflit politique entre militaires, technocrates et capitalistes, voir Phongpaichit (1992).

et capitaliste, comme la position de l'institution militaire, n'autoriseront la réorientation ferme de la politique industrielle qu'après la récession du début des années quatre-vingt faisant suite au deuxième choc pétrolier de 1979.

Malgré un environnement politique et économique peu favorable, les industriels produisant pour l'exportation connaissent une certaine réussite (la part de la production industrielle passe de 10 à 20 % de la valeur totale des exportations entre 1970 et 1980). Deux décennies de croissance ont permis non seulement d'élargir la base économique de l'élite capitaliste mais aussi d'accroître sa capacité d'organisation et de revendication en termes de définition des politiques publiques. Sous la pression de ces groupes auxquels finit par se rallier la majorité des hauts fonctionnaires, l'Etat, aidé par les prêts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, entreprend un plan d'ajustement structurel et appuie résolument une industrialisation orientée vers les exportations.

L'orientation progressive de l'industrialisation vers l'exportation, à partir des années soixante-dix, traduit le rôle croissant du secteur privé. Durant la réflexion conduisant à l'élaboration des 3^{ième} et 4^{ième} plans, le NESDB sollicite l'opinion des associations d'entrepreneurs (*Thai Chamber of Commerce, Association of Thai Industries, Thai Bankers Association, etc.*). Ce type de relations est formalisé en 1981 avec la création du *Joint Private/Public Sectors Consultative Committee* (JPPCC), répondant à la nécessité d'un dialogue institutionnalisé devant les problèmes multidimensionnels posés par la complexité croissante du contexte économique. Le rôle du JPPCC est indéniable dans les réorientations de la politique industrielle au début des années quatre-vingt. Il exerce également une influence indirecte importante à travers sa représentation dans le Comité exécutif du Bol (Dhiratayakinant, 1995). Des JPPCC provinciaux, placés sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, seront par la suite créés sur le même modèle. Ils sont constitués des principaux représentants des milieux d'affaires locaux et du gouverneur de la province qui sollicite l'intervention du gouvernement central lorsqu'elle s'avère nécessaire pour améliorer les conditions de l'économie locale.

La redéfinition du rôle des élites

L'industrialisation orientée vers l'exportation profite des politiques de délocalisation industrielle des pays asiatiques (notamment le Japon, Taïwan et la Corée), qui jouent un rôle non négligeable par l'importance des

investissements directs⁵ et le renforcement des groupes thaïs sur les marchés mondiaux à travers la constitution d'entreprises en participation. La position de l'État par rapport aux investisseurs étrangers a toujours consisté à rechercher un compromis sur leurs secteurs d'activité, les aides qu'il était possible de leur accorder, et un équilibre entre un traitement à la fois identique à celui des investisseurs nationaux et un peu plus attrayant que dans les pays concurrents. L'industrie devient le premier secteur d'exportation à partir de 1985 (49,9 % de la valeur totale des exportations contre 44 % pour le secteur agricole, supérieure à 75 % depuis 1990).

La forte croissance enregistrée depuis le milieu des années quatre-vingt (plus de 10 % en moyenne entre 1987 et 1993) s'accompagne d'une redéfinition du rôle de l'élite capitaliste. Au-delà d'un dialogue formalisé entre l'État et le secteur privé, les années quatre-vingt sont marquées par une multiplication d'associations (chambres de commerce provinciales, associations sectorielles d'industriels, etc.) qui, soutenues par les politiciens élus à la Chambre, représentent un fort pouvoir de pression. La participation de l'élite capitaliste à la définition des politiques publiques est encore renforcée par sa représentation plus importante au Parlement, au gouvernement et dans la bureaucratie publique. Ce changement se fait en parallèle avec une évolution du régime politique vers un système semi-démocratique. Le déclin politique des militaires depuis la fin des années soixante-dix s'accompagne d'un intérêt accru des entrepreneurs pour la Chambre. Ils occupent près de 40 % des sièges tout au long de la décennie et fournissent bon nombre de ministres et membres de cabinets ministériels. Ils représentent également un poids grandissant dans la direction des principaux partis politiques (Laothamatas, 1988). Le rôle du secteur privé est largement accru après la tentative avortée de reprise du contrôle du pouvoir par les militaires en 1992. De nombreux hommes d'affaires sont nommés au Comité exécutif du NESDB responsable du septième plan (1992-1996) ou appelés à participer au gouvernement (le Président de la Fédération des industriels thaïs est nommé Premier Ministre).

Le fonctionnement du système bureaucratique a rendu possible le concours des milieux d'affaires aux processus de développement sous des termes de référence déterminés par l'État. Les orientations actuelles des politiques de développement sont le résultat de consultations, formelles ou non, entre hauts fonctionnaires, élus et représentants de groupes sociaux où

⁵L'investissement étranger croît fortement à partir de 1987 et atteint 10 % du total de l'investissement privé en 1990.

le poids des élites bureaucratique et capitaliste est largement dominant⁶. La capacité de réforme de l'État est valorisée par l'apport du secteur privé en termes d'informations et d'expertises, ce qui, en quelque sorte, le légitime : les technocrates apparaissent alors comme les principaux réformateurs du pays en même temps que les gardiens de l'intérêt national.

La création des JPPCC traduit une évolution certaine de la philosophie du développement en Thaïlande. L'État souhaite et recherche la coopération du secteur privé pour trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux de la nation. La part de l'élite capitaliste s'accroît dans la prise en charge de l'équipement du pays ; l'État la sollicite pour réduire les inégalités sociales et spatiales, notamment par le biais d'une politique d'appui à la déconcentration industrielle et à l'industrialisation régionale.

Politique de déconcentration industrielle

L'encouragement direct que l'État thaïlandais accorde à la croissance industrielle s'inscrit dans le cadre d'une intervention multiforme. Elle touche, à travers des agences spécialisées, le crédit distribué selon la taille des entreprises ciblées, l'infrastructure destinée aux industries et les incitations fiscales et douanières conditionnées à la localisation des projets et à leur insertion dans la ligne souhaitée par les planificateurs. C'est à ce dernier volet d'intervention, appliqué par le BoI, que nous avons choisi de nous intéresser car il est à la croisée de la politique industrielle nationale, de la stratégie d'industrialisation régionale et des réponses des entrepreneurs.

Les phases spatiales de l'industrialisation

En 1972, une politique de déconcentration industrielle est initiée au profit de régions autres que Bangkok. La primauté de celle-ci est historique et d'origine précapitaliste (Bruneau, 1977) ; elle ne pouvait qu'être renforcée par une industrialisation axée sur une croissance rapide des industries de substitution des importations. Sans volet attentif à la localisation, les mesures publiques appliquées à partir de 1959-60 visaient à appuyer l'investissement privé industriel en lui octroyant des avantages fiscaux et douaniers. Au début des années soixante-dix, les réponses des investisseurs se sont souvent cantonnées à Bangkok, suivant en cela les investissements

⁶Une industrialisation pour l'exportation restée très intensive en main-d'œuvre n'autorise guère une large représentation des milieux ouvriers et paysans qui gardent une faible capacité d'influence sur les orientations des politiques publiques (Samudavanija, 1995).

publics dans les infrastructures, répondant au marché métropolitain, à peu près exclusif en Thaïlande à cette époque, épousant des dynamiques entrepreneuriales ancrées dans la métropole.

Face à ce déséquilibre, le BoI préconisait en 1972 son appui aux pôles de croissance régionaux à l'extérieur de Bangkok pour y attirer les investissements privés et stimuler une meilleure distribution géographique des industries. Il identifia quelques districts de sept centres urbains qu'il hiérarchisa en quatre zones pour la promotion de l'investissement qui recevaient, au même titre que les zones industrielles, les privilèges les plus importants⁷ (figure 1).

Ces mesures n'eurent pas d'effets notables sur la répartition régionale des usines promues. De 1970 à 1973, 85 % d'entre elles étaient destinées à la région du Centre, dont 60 % pour Bangkok et la province contiguë maritime de Samut Prakan ; de 1974 à 1977, respectivement 80 % et plus de 50 %. Outre la faiblesse relative des concessions accordées aux zones spéciales, l'attrait de l'agglomération de Bangkok en termes de marché, d'infrastructures, de main-d'œuvre, d'économies d'échelle et d'économies externes, reste, durant cette période, suffisamment fort pour dissuader les industriels d'investir dans les régions périphériques du Nord, du Nord-Est et du Sud dont ils ne voient que les désavantages quand ce ne sont pas les risques liés à leur instabilité sociopolitique⁸.

Le renforcement des privilèges du BoI en 1977 puis en 1983 au bénéfice des zones spéciales d'investissement, l'appui supérieur que sont censées leur donner les institutions bancaires⁹ ne bouleversent pas la position relative des régions périphériques. Elles atteignent 20 % de la promotion à l'échelle du pays, même si le nombre d'usines promues a quadruplé entre 1978 et 1984 démontrant les efforts des pouvoirs publics à doter certaines villes

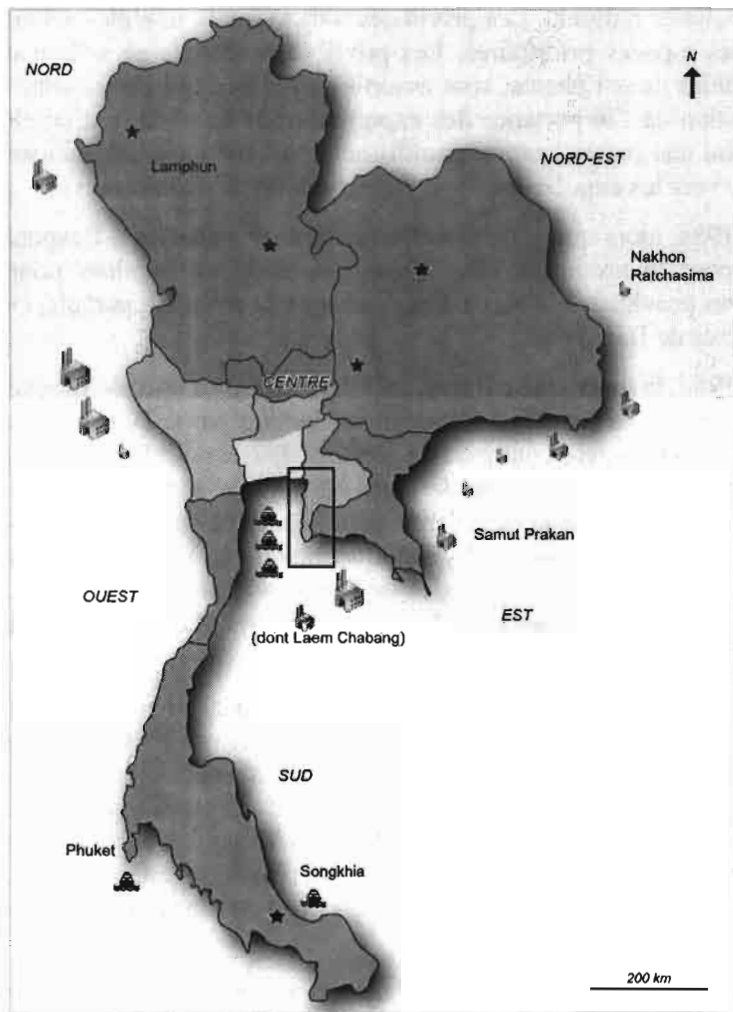
⁷Une région comprend plusieurs provinces qui, elles-mêmes, sont composées de plusieurs districts.

⁸Les statistiques disponibles de 1970 à 1988 ne permettent pas de ventiler les implantations industrielles entre les régions que distinguera par la suite le BoI, c'est-à-dire le Centre, l'Est et l'Ouest. Elles sont, pour cette période, regroupées dans une grande région Centre. Ces statistiques ne permettent pas non plus de faire la distinction entre les entreprises promues et celles ayant effectivement démarré. L'obtention des privilèges du BoI passe par quatre phases successives : soumission du projet industriel ; approbation du projet par le BoI ; accord de promotion ; démarrage de l'établissement industriel.

⁹Les deux institutions spécialisées dans le crédit industriel furent sommées en 1975 de consacrer au moins 60 % des dépôts faits dans les branches provinciales à des financements locaux pour endiguer le drainage de leurs ressources par le pôle de Bangkok.

d'infrastructures et attestant d'une plus grande insertion des entrepreneurs régionaux dans le mouvement d'industrialisation.

FIGURE 1 – ZONES DE PROMOTION INDUSTRIELLE ET INFRASTRUCTURES



Source : d'après Thailand investment, 1995
 © Atlas de la Thaïlande, UMR CNRS-IRD Regards, 2006

Réalisation : Marie-Louise Penin, ADES CNRS 2011

Zones actuelles de promotion du BOI :

Zone 1 Zone 2 Zone 3

Parcs industriels :

1-2 3-4 5-6

★ Districts de promotion de 1972 à 1984

— Limites des grandes régions

⚓ Ports en eau profonde

□ Eastern Seaboard

Le renforcement de la position du Centre s'opère par un déploiement spatial qui gagne les provinces limitrophes au pôle Bangkok-Samut Prakan. Cette ceinture constitue une première auréole qui attire près de 20 % des nouvelles implantations promues alors que la position relative de Bangkok s'infléchit. Celle-ci n'en contribue pas moins pour 57 % du produit brut manufacturier national. Les privilèges sont toujours modulés selon la même carte des espaces prioritaires. Les privilèges accordés au pôle bangkokien, plus faibles dans l'absolu, sont assortis de clauses qui en relèvent le niveau en fonction de l'importance des exportations et du nombre d'emplois créés, trahissant une préoccupation grandissante : le passage à une industrialisation tournée vers les exportations et à forte intensité de main-d'œuvre.

En 1984, alors que s'affirment les critères d'incitation à l'exportation, les zones pour la promotion de l'investissement sont étendues pour intégrer toutes les provinces qui ne font pas partie de la première auréole, située à 50 kilomètres de Bangkok.

En 1987, la deuxième auréole, 50 kilomètres plus loin, en est exclue à son tour. En vain, car parmi les entreprises promues par le BoI, près de 25 % le sont pour la première couronne de 1984 à 1987 et pour la seconde de 1987 à 1990. La croissance de cette dernière est notable, sous l'effet du complexe industriel, *Eastern Seaboard*, lancé par l'État. L'avancée du front industriel à partir du pôle bangkokien s'explique autant par des facteurs d'attraction vers des provinces plus éloignées de Bangkok (infrastructures et privilèges non négligeables obtenus dans les parcs industriels) que par la congestion et les coûts d'opération dans la métropole.

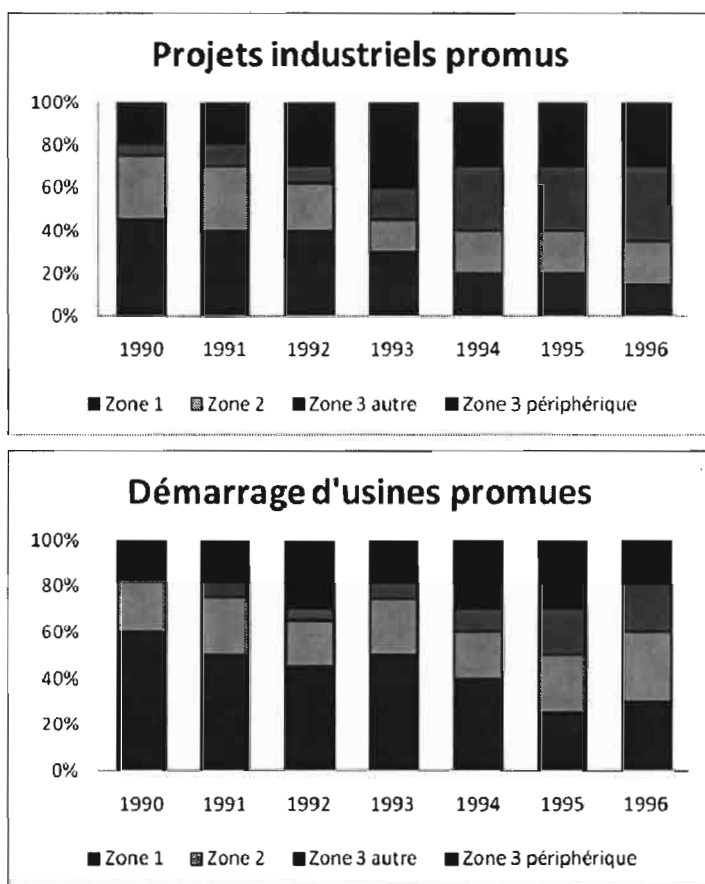
En 1989, une nouvelle réorganisation spatiale en trois zones plante le décor actuel de la promotion des investissements par l'État. Bénéficiant des exonérations les plus fortes les projets qui s'implantent dans la zone 3, rassemblant en particulier les régions du Nord, du Nord-Est et du Sud. Leurs attributions, qui avaient augmenté dès les réorganisations de 1987, se sont accélérées à la faveur des mesures de 1991 attribuant encore à la zone 3 des privilèges accrus pour y favoriser la création d'usines et la relocalisation à partir des deux autres zones.

Les conditions de localisation dans des zones industrielles reconnues par les pouvoirs publics ou de la proportion des exportations ont été notablement assouplies. Les réductions fiscales et douanières dont peuvent bénéficier les entreprises en zones 1 et 2 sont plus qu'avant liées à des critères d'exportation et de localisation dans des parcs industriels de secteurs classés prioritaires, notamment d'activités ouvertes par l'Etat au secteur privé (télécommunications, recherche et développement technologiques) : le critère de la création d'emplois s'est lui effacé. L'effet de ces mesures sur la

répartition spatiale est sensible à partir de 1993 en termes de projets industriels promus et à partir de 1994 en termes d'entreprises en fonctionnement¹⁰.

Les promotions en zone 3, qui représentaient de 20 à 30 % du total des entreprises promues par le BoI au début des années 1990, augmentent régulièrement pour devenir majoritaires à partir de 1993 (figure 2).

FIGURE 2 – PROMOTIONS INDUSTRIELLES



(Source : à partir des données statistiques du BoI)

¹⁰Selon la réglementation actuelle du BoI, le délai entre son accord de promotion et le fonctionnement effectif de l'entreprise ne doit pas excéder trente mois.

Dans le même temps, la part de la zone 2 reste relativement stable et le recul de la zone 1 est accentué par un phénomène de saturation qui renforce le mouvement de déconcentration industrielle. Si la zone 3 apparaît clairement bénéficiaire de l'ensemble des mesures, elle recouvre toutefois une forte hétérogénéité de situations. Dans cette zone, l'ensemble formé par les trois régions périphériques, Nord-Est, Nord, Sud, voit sa part diminuer au profit de l'Est (50 % des promotions et des démarrages en zone 3 en 1996) qui représente un territoire équivalent à 1 % du total des régions périphériques. L'attraction qu'exerce cette dernière région dans le cadre de l'*Eastern Seaboard* tempère le succès officiellement attribué aux nouvelles mesures dirigées vers l'ensemble de la zone 3. De même, c'est en zone 3 périphérique que l'on trouve le plus grand pourcentage de projets retirés après avoir reçu un accord de promotion par le BoI ou démarrant après un délai supérieur à celui imposé. Les performances en termes de création d'emplois et de réduction des inégalités sociales dans les régions éloignées du Centre, revendiquées par le BoI à travers sa politique d'appui à l'industrialisation, semblent également devoir être tempérées (tableau 1).

TABLEAU 1— USINES EN FONCTIONNEMENT SOUS PRIVILEGES BOI
(CUMUL DE JANVIER 1988 A SEPTEMBRE 1996)

<i>Projets</i>	<i>Zone 1</i>	<i>Zone 2</i>	<i>Zone 3 périph.</i>	<i>Autre zone 3</i>
Nombre	1 500	756	594	324
% du total	47 %	24 %	19 %	10 %
Capital	275 063	22 090	81 372	194 218
% du total	35 %	29 %	11 %	25 %
Emplois	302 993	18 044	137 741	80 431
% du total	43 %	26 %	20 %	11 %

(Source : à partir des données statistiques du BoI)

Seulement 31 % des emplois industriels créés dans les usines ayant reçu un soutien du BoI depuis 1988 sont situés en zone 3, dont 20 % dans les régions périphériques. Dans ces dernières, l'investissement en capital est, en moyenne, relativement limité en comparaison avec celui des implantations industrielles dans les provinces de la zone 3 proches de l'*Eastern Seaboard* : 10 % du nombre des usines créées depuis 1988 représentent 25 % du capital total investi. L'industrialisation des régions périphériques se fait par la création d'usines plus fortement intensives en travail. Au-delà des objectifs affichés de rééquilibrage social et spatial, les mesures mises en œuvre par le BoI offrent aux industriels une possibilité de lutter contre l'érosion

progressive de leur compétitivité sur les marchés internationaux : elles leur permettent d'accéder à des réservoirs de main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché sur lesquels les industriels espèrent appuyer la poursuite de la croissance de leurs entreprises.

Représentation de la politique : contraintes et dichotomie

L'expérience thaïlandaise de ces vingt-cinq dernières années met en exergue la complexité de la dialectique entre rééquilibrage de l'espace national et politique industrielle. Nous nous attacherons à montrer que la conciliation des impératifs de l'un comme de l'autre jointe au contexte sociopolitique, et en particulier l'alliance public/privé, étaient de nature à créer des « tiraillements » et à dupliquer le modèle de déséquilibre spatial que l'intervention étatique était supposée réduire.

Les trois règles, énoncées précédemment, caractérisant les interventions de l'État thaïlandais en direction du secteur privé industriel – inviter les investissements, les guider en limitant les conflits, ne pas compromettre la croissance industrielle – sont des référents à la fois implicites et explicites de sa politique industrielle spatiale. L'approche pour guider en limitant les conflits relève de la conception qu'a l'État de son rôle tant vis-à-vis du secteur privé et du marché que de la gestion du territoire. La mise en œuvre est duale : elle porte sur la provision d'équipements et sur des subventions indirectes (allègements fiscaux, réductions de taxes). Alors que la stabilité des premiers outils a été soumise à des aléas et a conduit l'État à réviser sa position, la pérennité des deuxièmes est remarquable même si, à certaines périodes, la complémentarité des critères de localisation et des conditions des subventions a donné naissance à un système complexe, difficile à gérer de l'aveu même d'administrateurs du BoI. Le pouvoir discrétionnaire dont il bénéficie lui a permis dans le passé de précéder ou d'accentuer des orientations alors qu'elles n'étaient pas clairement explicitées dans les textes¹¹. Il est toutefois balisé par les intérêts des partenaires que touchent les interventions étatiques : autorités publiques, agences ministérielles et collectivités territoriales, comme acteurs du secteur privé, thaïlandais et étrangers.

Ne pas compromettre la croissance industrielle est une préoccupation qui a lourdement pesé sur l'appui public au déploiement spatial de l'industrialisation quelles qu'en soient les phases. Le laisser-faire qui a

¹¹Placé initialement sous la tutelle du ministère de l'Industrie, il est passé en 1977 sous la responsabilité directe du Bureau du Premier Ministre.

prévalu lors de la stratégie d'industrialisation par substitution des importations relevait du souci de ne pas compromettre les chances d'une industrialisation guidée vers l'établissement des secteurs estimés « vitaux » pour l'économie nationale (Pakkasem, 1988). La simultanéité de l'établissement par le BoI en 1972 des zones prioritaires d'investissement et des critères incitateurs en faveur d'une stratégie industrielle tournée vers les exportations n'est pas fortuite. Celle-ci est vue par les opérateurs publics comme le moyen de résoudre plusieurs « conflits ».

Une industrialisation plus intensive en main-d'œuvre et en matières premières domestiques permettait notamment d'incorporer dans une croissance nationale des régions périphériques perçues comme à la traîne, peuplées d'agriculteurs sous-employés, aux revenus très nettement inférieurs à la moyenne nationale et menacés par la régression relative de l'agriculture dans l'économie ; elle permettait de surcroît d'intégrer dans l'espace national des régions séduites par les sirènes de la sécession communiste. C'est aux zones spéciales de promotion de l'investissement que la nouvelle option industrielle était censée bénéficier le plus.

Concentration urbaine et industrielle d'un côté, sous-développement des régions périphériques de l'autre ont, à la faveur d'une réorientation du schéma industriel, conforté l'élaboration d'une politique de développement régional orientée vers la création de pôles de croissance régionaux. Le concept et la stratégie consécutive sont suffisamment connus pour que nous n'en rappelions que le postulat de base (Polèse, 1994). Les centres urbains associés à une concentration des activités industrielles et de services sont supposés constituer les moteurs du développement : la dynamique, déclenchée par des investissements publics concentrés sur un réseau hiérarchisé de centres urbains et sur des secteurs aux effets multiplicateurs, doit se répandre dans toute la région environnante. Les limites constatées ailleurs de ce modèle, sa propension à reproduire à l'échelle régionale les inégalités constatées au niveau national, ont été aggravées en Thaïlande par l'interrelation de plusieurs facteurs qui relèvent des règles énoncées plus haut.

L'insuffisance des ressources publiques à investir dans les infrastructures nécessaires aux pôles de croissance s'est traduite dès 1972 par une sélection des centres urbains, prioritaires pour l'industrialisation, plus limitée et différente de ce qui fut prévu par la planification du NESDB de 1972 à 1981. Parallèlement, l'État a développé les parcs industriels vus comme un moyen de déconcentrer les industries tout en leur fournissant les équipements nécessaires à une croissance rapide. Cette tendance s'est accentuée par l'appel des pouvoirs publics au secteur privé pour les épauler et l'octroi de privilèges aux parcs industriels sous gestion publique, entière ou partielle, et

sous gestion privée. Il en est résulté un important déséquilibre spatial de leur implantation, la rentabilité à court terme des investissements l'emportant sur la décentralisation géographique, qui était en réalité la priorité des seuls pouvoirs publics. En 1995, sur une quarantaine de parcs industriels en opération, quatorze étaient situés dans la zone 3, parmi lesquels quatre seulement n'étaient pas dans l'aire d'influence de l'*Eastern Seaboard*. Conçu comme un espace de déconcentration de Bangkok et de ses provinces frontalières et comme un accélérateur du processus industriel, il témoigne des tendances contradictoires des pouvoirs publics en matière de déploiement spatial de l'industrialisation. Sur les trois provinces qu'il concerne, deux se trouvent en zone 2 et une en zone 3 ; ou encore, le parc industriel de Laem Chabang, situé dans une province classée en zone 2, a été basculé en zone 3, bénéficiant des plus fortes exemptions, à la demande de l'agence publique IEAT (*Industrial Estate Authority of Thailand*). Les parcs industriels bénéficient d'un traitement de faveur qui tient à la préoccupation des pouvoirs publics de ne pas compromettre le taux de croissance industriel et de ne pas décourager l'investissement privé, national comme étranger. Au début des années quatre-vingt-dix, dans le cadre des promotions du BoI, celui-ci est pour 75 % installé dans la région métropolitaine et dans l'Est. Pour les mêmes raisons, les propositions de pénaliser les nouvelles implantations industrielles dans le pôle bangkokien n'ont pas été suivies d'effets, l'objectif étant maintenant de mieux y gérer la concentration.

Le passage en 1984 d'une approche concentrée sur quelques espaces – des districts constituant les zones prioritaires, à une approche plus englobante – les provinces entières de la zone 3, témoigne d'un élément supplémentaire que la politique spatiale d'industrialisation est supposée prendre en compte. L'accentuation de la politique de décentralisation administrative et politique qui accorde plus de pouvoirs aux collectivités locales – provinces et districts – est présentée comme nationale. La politique d'appui au secteur industriel conduite par une agence centrale ne peut donc officiellement pénaliser certaines parties du territoire en les excluant de sa carte d'admissibilité à une aide spéciale. Le BoI considère par conséquent toutes ces provinces et l'ensemble de leur territoire sur un pied d'égalité et laisse le marché sélectionner les localisations par sa proposition des implantations industrielles ou de services. La politique orientée vers la création ou le renforcement d'enclaves industrielles n'a pas été bouleversée dans les faits. Les tensions entre rééquilibrage du territoire et maintien du taux de croissance prennent aujourd'hui une autre dimension face à l'érosion de la compétitivité thaïlandaise sur les marchés mondiaux. Le projet d'espaces frontaliers, transcendant le découpage provincial et accueillant une main-d'œuvre étrangère, apparaît faire l'objet de tractations entre les

agences gouvernementales et des collectivités territoriales redoutant d'en être exclues.

La part des incitations publiques dans l'industrialisation du Nord-Est et du Sud

Les régions du Nord-Est et du Sud sont admises sur le même rang à l'aide spéciale du BoI. Leur rapprochement est intéressant pour analyser les facteurs de localisation à l'intérieur d'un même niveau de subventions. Les résultats d'une enquête concernant quarante usines sous privilèges BoI en fonctionnement dans certaines provinces de ces deux régions permettent de compléter le bilan quantitatif de l'action du BoI par l'appréciation de son influence sur les chefs d'entreprises¹².

Caractéristiques de l'industrialisation régionale

Les inégalités entre provinces du nombre de projets promus et de l'emploi généré se traduisent par des déséquilibres spatiaux importants au niveau intra-régional.

L'existence de provinces « centrales » et de provinces « périphériques » au sein des régions est indéniable. L'attraction exercée par la combinaison de la disponibilité en infrastructures et des investissements dans les centres majeurs régionaux n'est pas contrebalancée par des incitations qui seraient calquées sur un maillage fin du territoire régional. Ensuite, leur impact est d'autant plus limité que les provinces sont desservies par le facteur distance du « centre » du pays que sont la métropole ou l'Est. Son importance est illustrée par la concentration dans la province de Nakhon Ratchasima, porte d'entrée du Nord-Est à 300 kilomètres de Bangkok, de 70 % des entreprises promues par le BoI dans cette région. Dans le cadre de subventions identiques pour toutes et d'équipements géographiquement ciblés, ce sont les provinces les plus défavorisées en infrastructures et par la distance qui sont les plus pénalisées. On est toutefois en droit de s'interroger sur l'impact

¹²Les données, limitées ici à la politique d'appui du BoI au secteur privé industriel, ont été obtenues à partir d'une enquête menée en 1996 dans 65 entreprises industrielles promues et non promues par le BoI. Les questions portaient sur l'origine des entrepreneurs, les facteurs de localisation des usines, l'organisation de la production et des marchés, la gestion de la main-d'œuvre. Ces enquêtes se situaient dans le cadre d'un programme de recherche ORSTOM-CNRS sur « *l'approche sociale et spatiale des dynamiques liées à l'industrialisation* » dans les régions périphériques de Thaïlande.

qu'auraient des barèmes de subventions en fonction des handicaps provinciaux ou locaux pour des raisons qui tiennent à l'intérêt apparent, pour les entrepreneurs, des réductions fiscales.

Au sein des provinces, se juxtaposent des espaces vides et des zones de concentration industrielle, à proximité des grosses villes régionales (conurbation urbaine de Songkhla-Hat Yai qui bénéficie de la présence d'un port en eau profonde), dans les parcs industriels (Nakhon Ratchasima) ou le long des axes routiers majeurs. Le déséquilibre spatial résultant de l'attraction exercée par les pôles régionaux de Songkhla et de Nakhon Ratchasima apparaît moins fort dans le Sud : là, il est contrebalancé par l'importance de centres industriels secondaires, dont le plus notable est Surat Thani. Durant ces dernières années, le Nord-Est rattrape son retard. L'essentiel des projets promus est localisé dans la province de Nakhon Ratchasima, ce qui renforce les déséquilibres spatiaux au sein de cette région. Cependant, le problème grandissant du manque de main-d'œuvre enregistré dans les concentrations industrielles et urbaines se traduit aujourd'hui par un essaimage d'entreprises dans les autres provinces de ces deux régions périphériques.

L'objectif de maintenir le taux de croissance des exportations allié au rôle qu'elles devaient jouer dans l'emploi, puis l'impératif d'encourager l'adoption de technologies intermédiaires ont créé un biais dans la taille des entreprises promues. Malgré les baisses successives du plafond du capital d'investissement éligible pour les aides du Bol et l'attention affichée de soutenir les petites et moyennes entreprises en zones rurales, les usines sous privilèges Bol dans le Nord-Est et le Sud ont, dans leur quasi-intégralité, un capital d'investissement supérieur à 20 millions de bahts. Elles emploient cent cinquante personnes au minimum, à l'exception des usines à technologie avancée et des relocalisations qui doivent avoir un minimum de cent personnes pour bénéficier des incitations à la délocalisation (tableau 2).

Replacer l'importance des entreprises sous privilèges Bol dans l'ensemble des usines régionales suppose de tenir compte de cet effet de taille. En raison des catégories établies par les statistiques disponibles, la relation ne peut être faite qu'avec les unités employant plus de cinquante personnes (Ministry of Industry, 1993). Dans le paysage régional, les usines en fonctionnement sous Bol représentent 35 % pour le Sud et 25 % pour le Nord-Est, mais sont largement majoritaires dans les zones de concentration industrielle telles que Songkhla et Nakhon Ratchasima. Le Sud est des deux régions celle qui a le plus subi l'effet des encouragements du Bol en nombre d'entreprises et d'emplois créés : respectivement près de trois et deux fois plus que pour le Nord-Est. Dans cette dernière, l'investissement total qui a

été fait par les entreprises sous privilèges Bol est toutefois d'un niveau similaire.

TABLEAU 2 – USINES EN FONCTIONNEMENT SOUS PRIVILEGES Bol
SELON LEUR SECTEUR DE PRODUCTION DANS LES REGIONS DU SUD ET DU
NORD-EST (DE JANVIER 1988 A SEPTEMBRE 1996)

<i>Secteur de production</i>	<i>Entreprises</i>		<i>Investissement</i>		<i>Emplois</i>	
	Sud	Nord- Est	Sud	Nord- Est	Sud	Nord- Est
Agro-alimentaire	38%	29%	49%	19%	63%	21%
Caoutchouc et associé	41%	1%	25%	1%	21%	1%
Chimie/Plastique/Pétrole	0.8%	27%	0.8%	19%	0.1%	32%
Bois et associé	9%	8%	18%	47%	11%	7%
Textile et associé	0.1%	15%	0.1%	4%	1%	15%
Electricité/Electronique	1%	5%	1%	4%	0.8%	13%
Non métallique	3%	2%	2%	2%	1%	0.4%
Machinerie/Assemblage	0.1%	6%	0.1%	3%	0.1%	3%
Autres	3%	4%	2%	1%	2%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Total en valeur absolue	222	85	19 839*	15 321*	52 554	23 664

* Millions de bahts

(Source : à partir des données statistiques du Bol)

Les subventions ont de l'influence dans les secteurs d'activités économiques qui sont déjà attirés par les deux régions. Au titre de leurs avantages comparatifs : la transformation des matières premières – agricoles et forestières – pour le Nord-Est et le Sud mais aussi marines pour ce dernier, la main-d'œuvre et les marchés. Par la combinaison entre main-d'œuvre, estimée abondante et moins chère que dans les concentrations industrielles du « centre », et transformation des produits locaux ou de matières premières importées, l'assise de la production industrielle s'est diversifiée, fortement dans le Nord-Est et moins nettement dans le Sud. Là, l'appui du Bol a renforcé les secteurs traditionnels de l'agroalimentaire, du caoutchouc et du bois qui, à eux trois, représentent 90 % des entreprises en fonctionnement et plus de 90 % du capital investi et de l'emploi généré sous

Bol. Dans le Nord-Est, les trois secteurs les plus importants par le nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du BoI, soit près de 70 %, couvrent l'agroalimentaire, le textile et le plastique. La participation du BoI apparaît non négligeable pour promouvoir dans cette région à partir des années quatre-vingt-dix de nouveaux secteurs fortement demandeurs en main-d'œuvre – plastique, électronique – et pour moderniser des unités industrielles œuvrant dans des secteurs plus anciennement établis – la filière bois, par exemple qui représente 47 % du capital investi dans le Nord-Est par des usines sous BoI. Dans le Nord-Est comme dans le Sud, les incitations du BoI ont été également appréciables pour établir des productions à plus haute valeur ajoutée – par exemple à partir du manioc, Nord-Est, ou du latex, Sud. Elles ont également soutenu dans cette dernière une diversification des produits au sein de secteurs déjà établis – productions d'amont et d'aval liées au développement de l'aquaculture par exemple.

Les résultats des enquêtes menées dans les entreprises industrielles montrent que, contrairement à ce qui est souvent écrit (Parnwell, 1992), elles ne limitent pas leur vente aux marchés locaux ou régionaux, mais qu'elles atteignent les marchés nationaux et internationaux. Cette tendance apparaît encore plus forte dans les entreprises sous privilèges BoI puisque 80 % d'entre elles sont présentes sur les marchés extérieurs et 60 % produisent exclusivement pour l'exportation.

Les facteurs de localisation

L'évaluation rigoureuse de l'impact des subventions publiques à la localisation est par essence difficile. Nous nous attacherons à dégager les positions des entrepreneurs sur les outils publics cherchant à influencer leur décision de localisation et de les resituer par rapport à d'autres éléments de prise de décision.

L'intérêt des réductions des droits de douane à l'importation de la machinerie est proportionnel à la valeur qu'elle représente dans le capital d'investissement. Il est extrêmement réduit, voire nul, pour les petits et moyens entrepreneurs qui, à l'exception des projets de moyenne et haute technologies, achètent essentiellement des machines de deuxième voire de troisième main. L'effet de l'exemption douanière, qui est accordée depuis 1993, est par ailleurs réduit pour certains types de machines dont les taxes normales à l'importation ont subi des baisses sensibles. Certains responsables d'usines de la confection, par exemple, avaient estimé dès 1990-1991 que l'économie, grâce aux réductions douanières sur les machines par le biais du BoI, ne justifiait pas une démarche pour soumettre leur projet à cette agence.

L'ensemble des entrepreneurs est plus sensible au même type de privilèges qui porte sur les matières premières et sur les produits essentiels dans le processus de transformation, produits chimiques par exemple. L'exemption a été étendue en 1993 à la production à destination du marché domestique, à condition qu'elle ne soit disponible dans le pays ni en qualité comparable, ni en quantité suffisante. La part de la production qui doit être exportée a par ailleurs été réduite. Si ces mesures apparaissent incontestablement comme les plus attrayantes pour les industriels, quel que soit leur profil, elles n'en sont pas moins sensibles. Elles donnent lieu à des récriminations sur l'impossibilité de renégocier les termes des encouragements précédemment obtenus et sur les contrôles qu'exercerait le Bol – qui, lui, dément – sur le rapport coût-qualité défavorable des matières premières domestiques. Elles sembleraient par ailleurs susciter des stratégies élaborées d'utilisation des matières premières communes à plusieurs unités de statuts différents vis-à-vis du Bol mais appartenant aux mêmes propriétaires.

Les effets réels des avantages fiscaux sont parmi les mesures d'incitation les plus difficiles à apprécier. Ils apparaissent extrêmement séduisants dans l'acte de promotion des investissements de 1993 qui étend la période d'exemption du paiement de l'impôt sur les sociétés et ne limite plus celle-ci aux usines s'implantant dans les parcs ou les zones industrielles promues. Ces avantages sont rarement mentionnés spontanément par les entrepreneurs, même par ceux qui sont en mesure d'en bénéficier dans le cadre de subventions antérieures à 1993.

D'autres avantages fiscaux ont été renforcés tels que des déductions de certains frais (transport, coût d'installation, infrastructures). Ces divers coûts sont présentés comme des désavantages de la localisation dans les régions périphériques, mais la possibilité de les déduire pendant dix ans du revenu imposable est surtout évoquée, avec regret, par les industriels qui, volontairement, ne sont pas sous privilèges Bol. L'évasion fiscale, qui serait plus forte pour les industries provinciales (Walton, 1996), expliquerait l'attrait modéré que représentent les avantages fiscaux pour bon nombre d'entrepreneurs. Il est toutefois indubitable qu'ils jouent un rôle non négligeable dans la prise de décision concernant la localisation en zone 3 d'usines importantes, appartenant à des groupes bangkokiens ou en participation avec des étrangers, et échappant apparemment plus difficilement à l'obligation fiscale.

L'intérêt de ces subventions est variable selon la taille des entreprises industrielles, leur capital d'investissement et la technologie utilisée. Elles constituent une aide présentée comme importante par des entrepreneurs dont la production repose sur le coût modéré de la main-d'œuvre, la

transformation de matières premières importées onéreuses et l'exportation du produit fini pour lequel les effets de la concurrence sont atténués par les privilèges du BoI (meubles, certains secteurs du plastique et de la conserverie). Cette protection de *facto* fait partie, selon les responsables du BoI, des remaniements prévus à court terme de la politique d'incitation à l'industrialisation régionale.

Les mesures publiques d'incitation apparaissent dans tous les cas complémentaires à d'autres facteurs lors de la décision de localisation des entreprises industrielles. La distance du « centre » et la qualité des communications sont des facteurs économiques importants pour les industriels du Nord-Est qui distribuent leur production dans le pays par Bangkok ou l'exportent par ses ports et aéroports internationaux. L'éloignement au « centre » a moins joué dans le Sud, la région étant restée longtemps autonome grâce à ses propres infrastructures et la proximité de celles de la Malaisie. Se greffent des facteurs de rejet du « centre » et des facteurs d'attraction du Nord-Est et du Sud. À ce titre, le coût de la terre est nettement inférieur dans les régions périphériques : dans les parcs industriels, il équivaut à Nakhon Ratchasima, à près de 400 kilomètres de Bangkok, à moins de la moitié de celui d'une zone à 140 kilomètres. Le coût de la main-d'œuvre et la représentation optimiste de son abondance qui prévalait encore il y a peu constituent un élément fort de la localisation d'implantations sans liaison locale ou régionale avec les matières premières ou le marché. Le gouvernement contribue à maintenir cet avantage comparatif en fixant un salaire minimum plus bas dans les régions périphériques¹³.

Des éléments de nature familiale, sociale et politique constituent des facteurs additionnels aux raisons économiques. L'émergence d'entrepreneurs originaires du Nord-Est et du Sud a été favorisée par l'ouverture des marchés régionaux. Elle a aussi bénéficié d'expériences acquises par des individus dans des usines du « centre » et qui, forts d'un certain savoir-faire et d'un réseau de relations, s'installent dans leur région, à leur propre compte et/ou pour celui d'un groupe national ou étranger. C'est également une des causes de relocalisations d'usines de la zone 1 ou 2 vers les régions périphériques. Les usines en participation thaïe ou étrangère constituent aussi un moyen appréciable pour les entrepreneurs régionaux de développer leur assise et de diversifier leur ligne de production.

¹³Les trois zones établies par le *Labour and Social Welfare Ministry* ne correspondent pas aux trois zones du BoI. Les régions périphériques sont dans la 3^e zone sauf Phuket (1^{ère} zone) et Nakhon Ratchasima (2^{ème} zone). Par rapport à la 1^{ère} zone, le salaire de la 2^{ème} zone est de 90 %, celui de la 3^{ème} zone de 80 %.

Les entrepreneurs locaux et originaires de la région centrale possèdent chacun 40 % des usines sous BoI dans ces deux régions, et les 20 % restants représentent les entreprises à capitaux étrangers, soit sous contrôle direct soit en participation. Ceci a contribué à conforter des groupes industriels régionaux qui multiplient les implantations industrielles dans le Nord-Est et le Sud. Par leur participation aux associations professionnelles et par leurs relations avec la sphère politique, si ce n'est leur engagement direct, ils font pression sur l'Etat pour que le clivage des investissements publics entre le « centre » et les régions périphériques s'estompe.

Des tendances récentes relatives aux avantages les plus forts de la localisation industrielle dans les régions périphériques révèlent une érosion des bénéfices économiques. Les migrations de travail, qui n'ont pas été stoppées par l'industrialisation des régions, et la demande croissante des implantations régionales entraînent une tension sur le marché de l'emploi. Celle-ci contraint les industriels à réviser leurs stratégies de recrutement et les formes de rémunération. Elle se traduit également par une amorce de redéploiement spatial, exacerbée dans certains cas par l'inadéquation des infrastructures, à la faveur d'expansions. Certaines se font dans les parcs industriels de la zone 2. D'autres, intensives en main-d'œuvre, se font dans les provinces peu industrialisées du Nord-Est et du Sud, censées être encore des réservoirs de main-d'œuvre, si ce n'est, surtout en conjonction avec l'ouverture de marchés asiatiques, dans des pays voisins (Chine du Sud, Birmanie). Le BoI fournit maintenant son appui à l'investissement thaïlandais à l'étranger.

L'industrialisation dans les régions périphériques a fait preuve d'un certain dynamisme, en partie grâce à l'appui de la politique de déconcentration. Elle bute maintenant sur des contraintes à la fois spécifiques et inhérentes au modèle de croissance thaïlandais. Certains avantages comparatifs, en particulier le faible coût des salaires, s'érodent et le problème d'une reconversion vers une industrie plus intensive en capital se pose avec d'autant plus d'acuité que la majorité de la main-d'œuvre employée dans les usines n'a pas atteint le niveau d'éducation secondaire. Les usines régionales se sont développées à la faveur du recrutement facile d'une main-d'œuvre rurale et peu qualifiée. Sa forte mobilité entre les secteurs d'activités et entre les usines constitue maintenant plus un frein qu'un atout pour le secteur industriel. Elle se répercute notamment sur les efforts de formation par des entreprises régionales encore plus affectées que celles du « centre » par le manque de personnel qualifié. Le peu d'attention portée par les pouvoirs publics à l'éducation, et en particulier à un système de formation adapté au besoin des secteurs économiques, illustre bien la dichotomie des politiques entre une gestion à court terme de la croissance et

une préparation à long terme des changements sociétaux. Celle-ci doit aussi tenir compte des aspirations grandissantes de la main-d'œuvre à bénéficier davantage des fruits de la croissance.

Ces défis se posent dans un contexte de concurrences émergentes ou établies des autres pays de la région asiatique. L'élargissement de l'ASEAN à des concurrents de la Thaïlande, l'établissement en son sein d'une zone de libre-échange sont autant de gageures à l'heure où la Thaïlande entend jouer un rôle de leader politique et économique auprès de ses proches voisins. Les acteurs industriels des régions périphériques regardent eux aussi dans cette direction dans le but d'y trouver un second souffle pour leur essor. La libéralisation des échanges, dans le cadre de l'ASEAN ou de l'OMC, constitue en tout cas une remise en cause des formes de l'appui que l'État a apporté depuis près de quatre décennies à l'industrialisation. Le passage de la Thaïlande au statut de nouveau pays industrialisé nécessite un ensemble de réformes qui impliquent une évolution de la conception de la croissance, du rôle de l'État et des modalités de la prise de décision des politiques publiques. Les difficultés présentes devraient pousser les décideurs à s'interroger sur la pérennité du modèle actuel.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTIKUL J., TONGYINGSIRI P. (1991) – *A Thailand Country Paper: Evaluation of Regional Development Experience in Thailand*. Bangkok, National Institute of Development Administration, 135 p.
- BRUNEAU M. (1977) – *Idéologies de l'aménagement du territoire et primauté de Bangkok en Thaïlande*. ASEM1, X (1) : 27-39.
- DHIRATAYAJINANT K. (1995) – Public-Private Sector Partnership in Industrialization. In: *Thailand's industrialization and its consequences*, M. Krongkaew (ed.), MacMillan: 99-115.
- HEWISON K. (1988) – Industry Prior to Industrialization: *Thailand Journal of Contemporary Asia*, XVIII (4): 349-411.
- INGRAM J.C. (1971) – *Economic Change in Thailand: 1850-1970*. Kuala Lumpur, Oxford University Press, 352 p.
- LAOTHAMATAS A. (1988) – Business and Politics in Thailand: New Patterns of Influence. *Asian Survey*, XXVIII (4): 450-470.
- MINISTRY OF INDUSTRY (1993) – *Industrial Provincial Statistics*, Bangkok, Industrial Information Center, Office of Industrial Economics.

- OFFICE OF THE BOARD OF INVESTMENT (1993) – *An Investor's Guide: Thailand's Regional Areas*. Bangkok, Office of the Board of Investment, 193 p.
- OFFICE OF THE BOARD OF INVESTMENT, n.d. – *Investment Promotion Act*. Bangkok, Office of the Board of Investment, 193 p.
- PAKKASEM P. (1988) – *Leading Issues in Thailand's Development Transformation, 1960-1990*. Bangkok, National Economic and Social Development Board, 225 p.
- PARNWELL M. (1992) – Confronting Uneven Development in Thailand: the Potential Role of Rural Industries. *Malaysian Journal of Tropical Geography*, XXII (1): 51-62.
- POLESE M. (1994) – *Economie urbaine et régionale. Logique spatiale des mutations économiques*. Paris, Economica, 400 p.
- PHONGPAICHIT P. (1992) – Technocrats, Businessmen and Generals. Politics of Economic Policy Reform in Thailand. In: A. MacIntyre, K. Jayasuriya (eds.), *The Dynamics of Economic Policy Reform in South-East Asia and the South-West Pacific*, Singapore, Oxford University Press.
- SAMUDAVANIJA C.A. (1995) – Economic Development and Democracy. In: *Thailand's industrialization and its consequences*, M. Krongkaew (ed.), MacMillan: 235-250.
- WALTON J. (1996) – Problems of Regional Industrial Development in North-East Thailand. In: *Uneven Development in Thailand*, M.Parnwell (ed.), Hants: 109-125.

Kermel Torrès Doryane, Schar P. (2013)

Croissance industrielle et redéploiement spatial en
Thaïlande

In : Soulancé D. (dir.), Bourdier Frédéric (dir.).

*Métamorphoses rurales : Philippe Schar : itinéraire
géographique de 1984 à 2010*

Paris : L'Harmattan, p. 109-132

ISBN 978-2-296-99748-6